

Le mot de Daniel Turp



10 avril 2012
(N° 2012-15)

Un colloque de l'Association internationale des études québécoises
sur le rapatriement de la Constitution du Canada



L'[Association internationale des études québécoises](#) (AIEQ) tiendra les 12, 13 et 14 avril 2012 un important colloque sur le rapatriement de la *Constitution du Canada*. Organisé en collaboration avec l'[Association québécoise de droit constitutionnel](#) dont je préside les destinées et la [Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes](#), l'événement dont les principaux responsables sont les professeurs **Benoît Pelletier** et **François Rocher** proposera un état des lieux 30 ans après le rapatriement. La table ronde d'ouverture du jeudi 12 avril mettra en présence **Louis Bernard**, **Marc Lalonde**, **Peter Meekison** et **Ghislain Picard**. Sept séances de travail rassembleront des constitutionnalistes de tous horizons et le colloque se terminera avec une séance de clôture le samedi 14 avril sur le thème « **Le rapatriement 30 ans après : who cares ?** ». Je participerai à cette dernière séance aux côtés de **Bernard Descoteaux**, **André Pratte** et **Paul Wells** et j'ai indiqué d'ores et déjà aux organisateurs que je répondrai à la question en affirmant : « **Québec cares !** ». Pour des renseignements sur le colloque auquel on peut s'inscrire gratuitement et pour consulter son programme détaillé, vous pouvez vous rendre sur le site qui lui est consacré à l'adresse <http://rapatriement30ans.ca>.

Vous pourrez d'ailleurs consulter sur ce site (et le télécharger en cliquant [ici](#)) un sondage de Léger Marketing effectué pour le compte de l'AIEQ sur *Le rapatriement de la Constitution canadienne : perception de l'événement et de ses conséquences*. Celui-ci révèle en outre qu'à la question « Êtes-vous fortement en accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec l'affirmation selon laquelle « **Le Canada devrait donner plus de pouvoir au gouvernement et à l'Assemblée nationale du Québec** », **69,1 % des Québécois** sont fortement et plutôt en accord avec cette attribution de pouvoirs additionnels, alors que **79,0 % des autres Canadiens** sont fortement et plutôt en désaccord. Vous pouvez également y répondre à la question suivante (et je vous invite à le faire en cliquant [ici](#) (coin droit inférieur gauche) : « **[Est-il] possible de réformer le fédéralisme canadienne de façon à satisfaire à la fois le Québec et le reste du Canada [?]** ». En date d'aujourd'hui, **27,87 %** ont répondu OUI et **72,13 %** ont répondu NON.

Le co-organisateur Benoît Pelletier publie par ailleurs dans la page Idées (p. A-7) du journal *Le Devoir* ce matin un texte intitulé « [30 ans du rapatriement de la Constitution - Réhabiliter le mot " constitution "](#) » que vous pourrez consulter en cliquant [ici](#). Vous pourrez aussi lire article d'**Antoine Robitaille** intitulé « [Point chaud – 1982 : " Un coup d'État "](#) » dans lequel le journaliste s'entretient avec le professeur **Frédéric Bastien** qui se dit d'accord, 30 plus tard, avec **René Lévesque** selon lequel le rapatriement unilatéral de la Constitution fut un véritable coup d'État.

[L'Équipe Kyoto- Section de l'Université Laval présente son vidéo-clip](#)

Les membres de l'**Équipe Kyoto** de l'Université Laval ont préparé un clip-vidéo sur le thème « **À l'Université Laval, signons symboliquement Kyoto!** » qui est maintenant en ligne et que vous pouvez visionner en cliquant [ici](#). Il s'agit d'un message lancé par les membres de la communauté universitaire dénonçant l'attitude du Canada en matière d'environnement, notamment la dénonciation par son gouvernement du *Protocole de Kyoto*. Ces voix tiennent aussi à affirmer l'importance de l'environnement

au sein de la vie universitaire et le rôle prépondérant des universités en cette matière. Plusieurs étudiants et étudiantes de la Faculté de droit de l'Université Laval ont par ailleurs contribué à la rédaction du mémoire des faits et du droit qui est inclus dans le dossier du demandeur déposé le 2 avril 2012 en Cour fédérale du Canada.



L'Équipe Kyoto continue par ailleurs campagne de signatures symboliques du Protocole de Kyoto. À ce jour 7 938 personnes ont signé symboliquement le *Protocole de Kyoto* et de nouvelles signatures s'ajoutent régulièrement par l'intermédiaire du site www.equipekyoto.org. Une réunion de l'Équipe Kyoto sera convoquée aujourd'hui pour le vendredi 13 avril.

Bonne semaine !